

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-61/SG/AI portant décision de la Commission chargée d'établir la liste pour les élections des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti .

n° 70-61/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
16 janvier 1970

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1970

Date du numéro
10 février 1970

TEXTE INTÉGRAL

La commission prévue à l'article 6 du décret n° 47-556 du 24 mars 1947 chargé d'établir la liste électorale pour les élections des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie est composée comme suit : M. Moignard, conseiller technique du Ministre des Affaires économiques : président : MM. Anquetin, Mohamed Djama Arrale, Dell'Erba : membres.